

PROCÈS - VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2018

CONVOCATION : 25 juin 2018
AFFICHAGE : 5 juillet 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt neuf juin à vingt heures, le conseil municipal de la commune de BLANGY-TRONVILLE, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Eric GUÉANT, maire.

PRÉSENTS : Mmes Nathalie HAVET, Véronique WARMÉ, Sabine MAILLY et Ariane DEREUMAUX ; MM. Eric GUÉANT, Sylvain HALGAND, Patrice BOUTEILLE, Olivier CARLOS, Pascal DÉCLE, Jean-Yves GAUDEFROY, Tristan ROBERT, Charles PRAMAGGIORE, Matthieu LENGLET

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : Chantal CORDELETTE, Armel LECLERCQ

PROCURATION(S) : Chantal CORDELETTE à Sabine MAILLY

L'ordre du jour était le suivant :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
Informations et compte-rendu des décisions du maire
- 2) Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 23 mars 2018
- 3) Mise en conformité avec le RGPD (règlement général pour la protection des données)
- Désignation d'un élu référent et d'un DPO (délégué à la protection des données)
- 4) Urbanisme - Point sur l'extension du Pôle Jules Verne et adoption d'une carte communale partielle
- 5) Urbanisme - Lotissement de l'AFUL DES POMMIERS
- 6) Point sur les agents techniques communaux
- 7) Point sur la fête communale
- 8) Création d'un Comité des Fêtes
- 9) Décision modificative n° 1-2018
- 10) Questions diverses.

1 : Désignation du secrétaire de séance

M. Patrice BOUTEILLE a été désigné secrétaire de séance sur proposition de M. GUÉANT.

Pour : 14 dont 1 procuration

Contre : 0

Abstention : 0

Informations et compte-rendu des décisions du maire

- ✚ Un chantier Nature est organisé par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie du 10 au 26 juillet sur plusieurs communes, les deux premières semaines à Blangy.
- ✚ M. Romain BRUNOIS, qui a débuté une activité de maraîcher, a demandé à occuper la placette du village le mercredi après-midi pour vendre ses légumes. Sa demande a été acceptée.
- ✚ Intervention de M. Tristan ROBERT : passage de démarcheurs en électricité il y a plusieurs mois. M. GUÉANT rappelle que le démarchage est soumis à l'autorisation préalable de la mairie.
- ✚ Les festivités du 13 juillet auront lieu cette année à Glisy.
- ✚ Le compromis de vente de la parcelle AC 124 a été signé pour 11 000 €. Les services des Domaines ont évalué cette parcelle à 20 000 €.
- ✚ Exposé d'un nouveau système d'éclairage public plus économique avec des LED pré-réglés par le responsable d'Amiens Métropole. Le coût d'investissement est important mais amorti en 3 ou 4 ans. Les voies métropolitaines vont être équipées, les voies communales pourraient l'être progressivement ou en une seule fois (cas particulier des rues Emile Roussel et Sylvain Lenglet : mâts trop hauts).
- ✚ Changement du prestataire de distribution d'eau à compter du 1^{er} juillet 2018 : VEOLIA remplace la SAUR - 09 69 36 72 61.
- ✚ Programme entretien/voirie : prévision de remise en état du Chemin de Cachy.
- ✚ Une visite de l'école est programmée le mercredi 4 juillet 2018 de 16h à 17h avec un représentant du gouvernement australien.
- ✚ Les travaux SNCF ne correspondent pas aux prévisions. Suite à la défaillance d'une machine, de nouveaux travaux seront effectués en 2022. Les dégâts occasionnés sur les bordures de trottoir seront réparés, avec prévision d'un cheminement piéton jusqu'au domicile de M. et Mme CHEVALIER.
- ✚ Intervention de M. BOUTEILLE : point de situation sur la procédure en cours pour la voiture Ford KA rue du Mail (stationnement abusif).

2 : Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 23 mars 2018

M. GAUDEFROY a formulé une remarque au point n° 10 préalablement à la séance + rectification d'une majuscule. Après modifications, le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 23 mars 2018 est approuvé.

Pour : 14 dont 1 procuration

Contre : 0

Abstention : 0

3 : Mise en conformité avec le RGPD (Règlement général pour la protection des données) - Désignation d'un élu référent et d'un DPO (délégué à la protection des données)

Le Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), entré en vigueur le 25 mai 2018, oblige les collectivités à une nouvelle gestion des données

détenues (respect de la vie privée et des droits des personnes, mesures de protection contre les vols, pertes ou détournements). Un élu référent doit être désigné.

Somme Numérique a conventionné avec l'ADICO (Association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités).

DPO prestation initiale - audit et sensibilisation : 340 €

DPO abonnement - tarif annuel - contrat de 4 ans : 460 €

Après délibération, le conseil municipal

- DÉSIGNE Mme Véronique WARMÉ comme élue référente
- AUTORISE la signature d'une convention avec Somme numérique et/ou ADICO.

Pour : 14 dont 1 procuration

Contre : 0

Abstention : 0

Suspension de séance : 20h25 (stationnement gênant pour le bus)

Reprise de séance : 20h30

4 : Urbanisme - Point sur l'extension du Pôle Jules Verne et adoption d'une carte communale partielle

La commune a délibéré le 24 novembre 2017 afin de lancer la procédure de carte communale,

La commune a eu confirmation par une entreprise de sa volonté d'implanter de nouvelles activités sur le périmètre de l'extension du Pôle Jules Verne courant 2019, sur le territoire de Blangy-Tronville,

Considérant que la commune doit disposer d'un document d'urbanisme pour permettre la réalisation d'une opération d'aménagement préalable indispensable à l'obtention d'un permis de construire,

Après étude du souhait d'implantation, le conseil municipal DÉCIDE de l'élaboration d'une carte communale partielle dont l'objet est de permettre la réalisation de l'opération d'aménagement à vocation économique prévue au SCOT (extension du Pôle Jules Verne).

Pour : 11 dont 1 procuration

Contre : 2 Tristan ROBERT et Ariane DEREUMAUX

Abstention : 1 Olivier CARLOS

5 : Urbanisme - Lotissement de l'AFUL DES POMMIERS

M. Matthieu LENGLET sort de la salle, ne prend ni part au débat ni au vote.

La deuxième phase du lotissement des Pommiers a été refusée sur le fond par les services de l'Etat : elle consomme de la terre agricole et ne fait pas partie de la zone urbanisée de la commune.

M. GUÉANT rappelle que la commission urbanisme et le bureau municipal étaient défavorables au projet, considérant la densité excessive du nombre d'habitations. Après réunion de la commission d'urbanisme et un entretien avec les conjoints Lenglet, M. GUÉANT peut présenter les esquisses modifiées par l'AFUL DES POMMIERS avec 26 habitations au lieu de 31.

Les élus sont invités à se prononcer pour ou contre le nouveau projet. Il est demandé que cela soit fait à bulletin secret.

Pour : 11 Contre : 2 Abstention : 0

M. Matthieu LENGLET rejoint l'assemblée.

6 : Point sur les agents techniques communaux

M. GUÉANT fait le point :

- Départ de M. Joël BOURBIER le 30 juin pour un emploi à 35h hebdomadaires.
- Corentin TABART a été employé en CDD saisonnier, passé de 20h à 35h. Il a fourni un travail impeccable et doit revenir après son stage au PARACLET, du 6 au 17 août 2018.
- Mme FLAMENT reprend à temps plein à compter du 1^{er} juillet 2018 et a candidaté sur un poste à Amiens métropole.
- RDV avec Quentin SUIVENG lundi 2 juillet à 10h pour une proposition d'emploi saisonnier.
- Une procédure de recrutement d'un nouveau contrat aidé (Parcours Emploi Compétences) est en cours, avec un tuteur et plusieurs formations à mettre en place.

7 : Point sur la fête communale

Mme HAVET fait le bilan de la fête communale : 1 068.46 € pour 70 repas, total dépenses (barnum, animations...) = 3 338.08 €
Recettes buvette et repas = 2 084.50 €
Déficit de 1 253.58 €.

8 : Création d'un comité des fêtes

Lors de la dernière commission des fêtes, la création d'un comité a été envisagée pour faciliter la gestion de la fête communale.

M. GUÉANT donne des explications sur la constitution et le fonctionnement d'un comité des fêtes en général puis plus particulièrement sur ce qui serait adapté à la commune (pas de subvention communale).

Objet du Comité des Fêtes :

- 1) Organisation de la fête communale 2019
- 2) Organisation des festivités du 14 juillet 2019

Élus volontaires : Sylvain HALGAND, Tristan ROBERT, Pascal DÉCLE, Jean-Yves GAUDEFROY, Olivier CARLOS, Nathalie HAVET, Ariane DEREUMAUX, Sabine MAILLY, Chantal CORDELETTE

Candidat à la présidence : Jean-Yves GAUDEFROY

Pour : 14 dont 1 procuration

Contre : 0

Abstention : 0

9 : Décision modificative n° 01-2018

La commission des fêtes a réfléchi à l'achat de barnum(s), de nouvelles chaises et de 2 frigos pour la salle omnisports,

Après délibération, le conseil municipal APPROUVE les mouvements budgétaires suivants :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Articles	BP 2018	Décisions modificatives
21 - Immobilisations corporelles		
2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	+ 1 000.00 €	- 1 000.00 €
2128 - Autres agencements et aménagements de terrains	+ 2 000.00 €	- 1 500.00 €
2184 - Mobilier	+ 1 500.00 €	+ 1 000.00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	0.00 €	+ 1 500.00 €

Pour : 14 dont 1 procuration

Contre : 0

Abstention : 0

10 : Question(s) diverse(s)

- ✚ Réflexion pour le déplacement de la benne à déchets verts (contraintes techniques d'implantation importantes : longueur du camion et des bennes).
- ✚ Rappel : la salle omnisports relève de la compétence « sports » transférée à Amiens Métropole, la commune n'est plus propriétaire.
- ✚ Vente fermette et terrains : rencontre avec Maître Anne-Sophie LECOMTE cet après-midi, les dossiers sont relancés suite au départ de Maître Laurent GILQUIN, avec de nouvelles options de présentation.
- ✚ Terrain BOUBERT - construction du dernier terrain du lotissement du Moulin : recours gracieux appuyé et avis favorable du Préfet.
- ✚ M. HALGAND indique que le 8 septembre prochain, une séance de cinéma en plein air aura lieu au château, le soir : présentation de la journée du 22 avril 2018.
- ✚ Mme HAVET : pour les Echos, il serait souhaitable que chaque conseiller trouve un sponsor (encart publicitaire à 100 €).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 45.

Prénom et nom	Signature
Eric GUÉANT - Maire	
Nathalie HAVET - 1 ^{ère} adjointe	
Patrice BOUTEILLE - 2 ^{ème} adjoint - Secrétaire de séance	
Sylvain HALGAND - 3 ^{ème} adjoint	
Véronique WARMĒ - 4 ^{ème} adjointe	
Olivier CARLOS	
Sabine MAILLY	
Pascal DÉCLE	
Armel LECLERCQ	Absent excusé
Chantal CORDELETTE	Absente excusée - Pouvoir à S. MAILLY
Jean-Yves GAUDEFROY	
Tristan ROBERT	
Charles PRAMAGGIORE	
Ariane DEREUMAUX	
Matthieu LENGLET	